

## Différences entre le crédit-bail mobilier et le crédit moyen terme

	Crédit-bail mobilier	Crédit moyen terme
<b>Le statut client</b>	Locataire, avec la jouissance exclusive du bien	Propriétaire du bien
<b>La quotité du financement</b>	100%	80% maximum
<b>Le paiement des échéances</b>	1er loyer dès la livraison du matériel	Terme échu
<b>Les fins de contrat</b>	3 options : <ul style="list-style-type: none"> <li>• achat à la valeur résiduelle,</li> <li>• Relocation du matériel pour une deuxième période avec loyers minorés,</li> <li>• Restitution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remboursement de la dernière échéance</li> </ul>
<b>Comptabilisation chez le client</b>	<p>Ecritures simplifiées et moins nombreuses</p> <p>Capacité d'endettement du client préservée, non modification des équilibres du bilan</p>	
<i>Bilan- actif</i>	Rien	Immobilisations – Amortissements cumulés = VNC
<i>Bilan- Passif</i>	Rien	Dettes de financement nettes
<i>Compte de résultat</i>	Loyers payés au cours de l'exercice	Dotations aux amortissements, frais financiers
<b>Les mentions obligatoires sur les contrats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prix d'achat par bailleur</li> <li>• Durée</li> <li>• Loyers</li> <li>• Valeur résiduelle</li> <li>• Aucune mention de taux : le bailleur loue du matériel, il ne prête pas d'argent</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montant du prêt</li> <li>• Durée</li> <li>• Mensualités</li> <li>• Taux</li> </ul>
<b>Commissions et frais de dossier</b>	<b>Rien</b> : l'opération de leasing est sans surprises. Elle permet au locataire de maîtriser ses coûts.	
<b>Délais de mise en place</b>	<b>Rapidité</b> : 48h à une semaine maximum dès réception du dossier complet par Maghrebail	
<b>La TVA sur le prix d'achat du matériel</b>	Avantage au niveau du coût d'acquisition qui est toujours hors taxes. Loyers calculés sur le prix hors taxe du matériel.	
<b>L'impôt sur les sociétés ( I.S.)</b>	Possibilité d'amortissement plus rapide, d'où l'économie d'impôts	

